Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 5 octobre 2026, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :

Mmes	Sophie Baril
	Nathalie Bonneville
	Nathalie Desjardins
	Teresa Gagnon
MM.	Martin Houle
	Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, est présent.

2026-10-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par M. Jacques Malouin, et appuyé par M. Martin Houle:

L'ouverture de l'assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Teresa Gagnon:

L'adoption de l'ordre du jour avec correction du point 6, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-003 **Adoption des procès-verbaux du 8 septembre 2026**

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville et appuyé par Mme Teresa Gagnon:

D'adopter les procès-verbaux de la séance régulière et de la consultation publique du 8 septembre 2026, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-004 **Rapport de l'inspecteur pour le mois de septembre 2026**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de septembre 2026.

Il est proposé par Mme Sophie Barilet appuyé par M. Martin Houle:

D'adopter le rapport du permis émis du mois de septembre 2026, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-005 **Décision sur la dérogation mineure DM2026-04 - no 321, rue Tougas**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit se prononcer sur la demande de dérogation mineure DM2026-04 concernant la propriété située au 321, rue Tougas;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite procéder à une révision du dossier en collaboration avec le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) avant de rendre sa décision;

Le conseil propose :

Que le conseil municipal reporte la décision concernant la demande de dérogation mineure DM2026-04, visant la propriété située au 321, rue Tougas, à une séance ultérieure afin de permettre une révision du dossier avec le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Adoptée à l'unanimité

2026-10-006 **Plan particulier d'aménagement PPCMOI, 935, route 133**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit procéder à une analyse plus approfondie du dossier relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la propriété située au 935, route 133;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite disposer de tous les éléments nécessaires avant de se prononcer sur le dossier;

Le conseil propose :

Que le conseil municipal reporte l'étude du PPCMOI visant le 935, route 133 à une séance ultérieure afin de permettre une analyse plus approfondie du dossier.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-007 **Réparation de pavage rue Girard**

CONSIDÉRANT qu'une fuite est survenue sur la rue Girard et que les travaux effectués afin de corriger la situation ont endommagé le pavage;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la réfection du pavage afin de remettre la chaussée en bon état;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de la compagnie MSA Baillargeon pour la réalisation des travaux, au montant de 9 860 $, plus les taxes applicables;

Il est proposé par M. Martin Houle, appuyé par Mme Nathalie Desjardins, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise les travaux de réparation du pavage de la rue Girard par la compagnie MSA Baillargeon, au montant de 9 860 $, plus les taxes applicables;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à donner suite à la présente résolution et à effectuer le paiement conformément aux travaux réalisés.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-008 **Nomination du représentant et adjoint pour dossiers vente pour taxes**

CONSIDÉRANT que des dossiers demeurent en vente pour taxes à la M.R.C.;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyé par M. Martin Houle, et résolu :

De mandater M. Jacques Malouin, conseiller municipal, à titre de représentant, et M. Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre d'adjoint, afin de représenter la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois auprès de la M.R.C. dans les dossiers de vente d'immeubles à défaut de paiement de taxes.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-009 **Adoption du premier projet du Règlement numéro 300-2, sur les compensations/participation aux coûts des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires existants**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion relatif au Règlement numéro 300-2 a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement vise notamment à établir une compensation ou une participation financière applicable aux nouveaux branchements aux réseaux municipaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires existants;

CONSIDÉRANT que les sommes ainsi perçues permettront notamment de contribuer aux coûts liés aux infrastructures et à l'entretien des réseaux municipaux;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement prévoit également des dispositions relatives aux compteurs d'eau, notamment leur activation, leur lecture ainsi que la facturation de la consommation d'eau potable;

Il est proposé par Mme Nathalie Desjardins, appuyé par Mme Teresa Gagnon, et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le projet du Règlement numéro 300-2 sur les compensations et la participation aux coûts des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires existants;

QUE le projet de règlement soit déposé et mis à la disposition du public conformément aux dispositions législatives applicables.

Adoptée à l'unanimité.

2026-10-010 **Projet de règlement autorisant les logements accessoires (UHA) – Adoption du premier projet**

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite modifier sa réglementation d'urbanisme afin d'étendre la possibilité d'aménager des logements accessoires (UHA) sur son territoire;

CONSIDÉRANT que les logements accessoires sont actuellement autorisés à l'intérieur du périmètre urbain et que la Municipalité souhaite également les permettre dans les zones de consolidation

résidentielle (RCZ) ainsi que dans les zones résidentielles en milieu agricole (RA);

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance antérieure du conseil municipal;

Il est proposé par Mme Nathalie Desjardins, appuyé par M. Jacques Malouin, et résolu :

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement autorisant les logements accessoires (UHA) dans les zones visées;

Que le premier projet de règlement soit soumis à la procédure de consultation publique conformément aux dispositions législatives applicables.

Adoptée à l'unanimité.

2026-10-011 **Adoption du premier projet de règlement relatif à l'attribution des adresses civiques**

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite se doter de normes claires concernant l'attribution des adresses civiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement vise notamment à établir les modalités d'attribution des adresses civiques en fonction des unités d'évaluation inscrites au rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement prévoit également des dispositions concernant l'obligation d'afficher les numéros civiques de façon à ce qu'ils soient clairement visibles à partir de la voie publique;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion relatif à ce règlement a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026;

Il est proposé par Mme Sophie Baril, appuyé par Mme Teresa Gagnon, et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le premier projet de règlement relatif à l'attribution des adresses civiques;

QUE ledit projet de règlement fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-012 **Préparation budgétaire 2027, PTI, TECQ, États comparatifs**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit procéder à la préparation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2027;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit également planifier ses projets d'immobilisations dans le cadre de son Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2027, 2028 et 2029;

CONSIDÉRANT que certains travaux et projets d'infrastructures devront être planifiés en fonction des sommes disponibles et des travaux admissibles dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028;

CONSIDÉRANT que les états comparatifs permettent au conseil de prendre connaissance de l'évolution des revenus et des dépenses de l'exercice financier en cours et des projections jusqu'à la fin de l'année;

CONSIDÉRANT que ces informations sont nécessaires afin de permettre au conseil municipal d'établir ses priorités, de planifier les investissements à venir et de préparer adéquatement le budget municipal 2027;

Il est proposé par Mme Nathalie Desjardins, appuyé par Mme Sophie Baril, et résolu :

Que le conseil municipal prenne acte des informations présentées relativement à la préparation budgétaire 2027, au Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029, à la programmation des travaux dans le cadre de la TECQ 2024-2028 ainsi qu'aux états comparatifs;

Que le conseil poursuive l'analyse de ces éléments dans le cadre de la préparation et de l'adoption du budget municipal 2027 et du Programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

2026-10-013 **Dépenses du mois de septembre 2026 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de septembre 2026 et confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Jacques Malouin et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois de septembre 2026, pour un montant total de 148 358,10 $.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2026-10-014 **Correspondance**

2026-10-015 **Varia**

2026-10-016 **Période de questions**

2026-10-017 **Fermeture de l'assemblée**

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon et appuyé par M. Jacques Malouin :

La fermeture de l'Assemblée à 8h08.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-trésorier